

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/10/2008

Réception par le Prefet : 14/10/2008

Publication : 17 OCT. 2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2008-4-4-4

Séance du vendredi 10 octobre 2008

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

RENOUVELLEMENT DE L'EXERCICE DES COMPETENCES DE PREVENTION SANITAIRE

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Opte pour le renouvellement de l'exercice des compétences de prévention sanitaire ;
- ❖ Donne délégation à la Commission Permanente pour préciser les modalités d'exercice de ces compétences, pour approuver les conventions à intervenir avec l'Etat fixant ces modalités et pour m'autoriser à les signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

..... voix contre

..... abstentions